

Geoffrey Rippon, Notre avenir dans l'Europe

Légende: En 1974, Geoffrey Rippon, chef de la délégation britannique pour la demande de renégociation des conditions d'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés européennes, plaide en faveur du maintien du pays dans les structures communautaires.

Source: RIPPON, Geoffrey. Our Future in Europe, The case for staying in the European Community. London: Conservative Political Centre, 1974. 24 p. ISBN 0 85070 556 X. (Conservative Political Centre N° 560). p. 10-24.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays. Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/geoffrey_rippon_notre_avenir_dans_l_europe-fr-45383233-8b2f-4d54-a688-e54cca17022c.html

Date de dernière mise à jour: 04/07/2016



Geoffrey Rippon, *Notre avenir dans l'Europe*

[...]

2. La question politique

Intérêts partagés

L'argument politique fondamental en faveur de l'adhésion britannique à la Communauté européenne a toujours été que la situation de notre pays est si semblable à celle des autres États membres et nos objectifs nationaux similaires aux leurs qu'il est forcément bon pour nous de travailler avec eux à la création d'une Communauté en devenir, dont la force et l'influence globale sont bien plus grandes que les nôtres. Nous n'avons jamais prétendu que la Grande-Bretagne ne pourrait pas survivre en dehors de la Communauté. Mais nous maintenons que le fardeau deviendrait alors financièrement de plus en plus lourd à mesure que l'unification européenne se poursuivrait sans nous, cette Communauté ayant une taille plusieurs fois supérieure à la nôtre.

Le monde est à présent devenu petit et l'Europe plus petite encore. Socrate disait aux Athéniens: «Nous vivons comme des grenouilles autour d'un étang». Aujourd'hui, les océans du monde représentent l'étang qu'était la Méditerranée à l'époque et les Européens n'occupent qu'une part minuscule des masses continentales environnantes.

Aujourd'hui, nous devons tous faire face à de nouvelles difficultés qui menacent nos institutions démocratiques et la qualité de nos vies. Ces problèmes sont universels, mais il nous faut d'abord y faire face ensemble dans le cadre de la Communauté européenne. Nos économies sont de plus en plus interdépendantes. Nos politiques étrangères doivent, par nécessité, converger. Nos intérêts en matière de défense sont virtuellement identiques. Même envisagée sous un angle purement national, la restauration de l'influence britannique dans le monde sur une base européenne revêt, pour nous, une importance majeure.

Notre appartenance à la Communauté ouvre à tout gouvernement britannique la possibilité de s'assurer que nos intérêts commerciaux et industriels soient puissamment représentés dans les importantes négociations internationales du FMI et du GATT, dont les résultats déterminent si largement les termes et conditions de nos capacités concurrentielles dans le monde. Lorsque le dernier gouvernement travailliste a dû aborder ces questions lors du Kennedy Round des négociations du GATT, la Grande-Bretagne n'était pas dans la Communauté et le gouvernement ne jouissait pas du genre d'influence sur les résultats dont il aurait disposé si notre pays avait été à l'époque un puissant État membre. Aujourd'hui, nous pouvons agir à partir d'une position de force et d'influence dans la Communauté, nous pouvons tirer profit de la force de négociation globale qui est celle de la Communauté dans son ensemble.

La véritable force de la Communauté réside avant tout dans les intérêts communs partagés par ses États membres. Nous sommes tous concernés par la réalisation de certains objectifs extérieurs évidents:

- 1) S'assurer que l'Europe occidentale accroisse son influence et ne soit pas laissée à la

marge des événements, sur les plans politique aussi bien qu'économique.

- 2) Maintenir l'Alliance atlantique, tout en renforçant simultanément la capacité de l'Europe occidentale à se défendre elle-même et à défendre l'alliance occidentale.
- 3) Encourager les politiques commerciales libérales et un système monétaire fort.
- 4) Assumer dans leur ensemble les responsabilités uniques de l'Europe au plan mondial, qui sont fondamentales dans le domaine de l'aide aux pays en développement.
- 5) Construire et maintenir de bonnes relations entre les États-Unis et l'Europe sur la base de l'égalité, du respect mutuel, de la prospérité et de la responsabilité partagées.
- 6) Maintenir la défense et la sécurité de l'Europe occidentale tout en travaillant à l'amélioration des perspectives de coopération pacifique entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est.

Dans le cadre de ces objectifs généraux, il y a quantité de domaines particuliers pour lesquels il nous est essentiel d'agir en commun, par exemple: garantir les approvisionnements en pétrole et autres sources d'énergie à des prix stables; affronter les problèmes environnementaux transfrontaliers; et développer un nouveau système de coopération.

Ce n'est pas par la constitution abstraite d'institutions fédérales mais par le fait de grandir ensemble à travers une action commune et concrète que nous pourrions finalement arriver à une Europe unie. Ce que le traité envisage, c'est une sorte d'interaction permettant aux aspects économiques et politiques de l'intégration européenne de se soutenir et s'approfondir mutuellement.

Le développement politique de la Communauté doit se faire au rythme de sa consolidation économique.

Comme Edward Heath l'a dit à la conférence du sommet européen en octobre 1972: «Nous aurons besoin, en particulier, d'un renforcement et d'un enrichissement du dialogue entre le Conseil des ministres et la Commission, et entre chacune de ces institutions et l'Assemblée européenne».

Il a aussi insisté sur le fait que, bien entendu, nous devons travailler avec un sens des priorités et dans les limites du réalisable. Le développement de la Communauté ne peut se faire avec de nouvelles formules, de nouvelles procédures, un nouveau mode de fonctionnement conçus dans le vide.

Il est impossible de prédire à ce stade de quelles institutions nous aurons besoin avec la marche en avant de l'intégration européenne. Ces institutions devront se développer d'une manière pragmatique au fur et à mesure que les pays percevront leur intérêt commun et qu'ils se convaincront davantage qu'ils peuvent y satisfaire plus efficacement ensemble. Les arguments sont donc nombreux en faveur d'une multiplication des rencontres ministérielles, que viendrait renforcer la création d'un secrétariat politique.

Si le gouvernement britannique actuel ne joue pas, de toutes ses forces, un rôle constructif dans ces

développements, cela n'empêchera pas nos partenaires au sein de la Communauté d'aller de l'avant sans l'aide britannique. Dans la Communauté, le processus de négociation est continu – mais ce n'est que de l'intérieur qu'il peut être mené. C'est ce que nous faisons lorsque nous étions au gouvernement et c'est ce que notre vaillante délégation conservatrice au Parlement européen continue de faire dans le cadre parlementaire. C'est le meilleur moyen et le plus efficace de faire de l'appartenance à la Communauté une réussite.

Le gouvernement travailliste affirme «renégocier» les conditions de notre appartenance – et il le fait en brandissant la menace d'un retrait, ce qui apporte confusion et incertitude à une situation qui, sans cela, aurait été limpide.

Ainsi, l'argumentation en faveur de l'appartenance à la Communauté tient pour moitié à ce que notre pays serait de cette manière plus à même de se défendre et de faire avancer nos intérêts nationaux, et pour autre moitié à ce qu'elle procurerait à tous les États membres un mécanisme institutionnel efficace pour la poursuite de leurs objectifs communs. Il n'y a pas d'autres groupements de pays présentant des conditions et des intérêts similaires qui puissent nous offrir les mêmes opportunités.

La question de la souveraineté

Les craintes qui ont été exprimées à propos de la perte de souveraineté ne sont pas fondées. Toute l'histoire du progrès politique est celle de l'abandon graduel de la souveraineté nationale. Nous avons mis en commun une part de notre souveraineté lorsque nous avons rejoint les Nations unies, et de façon encore plus directe, lorsque nous avons adhéré à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et à l'Union de l'Europe occidentale (UEO). La question n'est pas de savoir si la souveraineté reste absolue ou pas, mais de quelle manière l'on est prêt à la sacrifier, au profit de quoi et dans quel but.

Après avoir rejoint la Communauté européenne et adhéré au traité de Rome, notre pays est à présent tenu de soutenir certains buts qui ont été convenus et définis dans les traités communautaires. Mais il s'agit aussi de nous souvenir que ce grand engagement résulte de la démarche volontaire d'un État souverain, consistant à observer des politiques qu'il contribue à élaborer maintenant qu'il est dans la Communauté. En notre qualité de membre à part entière de la Communauté, nous mettons en commun notre souveraineté dans les domaines spécifiques couverts par les traités, de façon à pouvoir disposer d'une part de la souveraineté, bien plus efficace, de la Communauté considérée comme un tout. Ce qui importe le plus dans le monde d'aujourd'hui – peut-être plus que jamais auparavant –, c'est l'exercice efficace du pouvoir à des fins avantageuses. C'est le principal objectif et la raison d'être de la Communauté et l'une des raisons fondamentales pour lesquelles nous devons nous maintenir en son sein.

Dans les domaines où nos partenaires de la Communauté et nous-mêmes sommes parvenus à un accord pour mettre en commun nos ressources et notre autorité, nous agissons de la sorte parce que chacun de nous considère qu'il y va de notre intérêt national. La Communauté s'appuie donc sur le consentement constant de ses États membres, exprimé par les gouvernements nationaux responsables devant leurs parlements respectifs. Il ne s'agit pas d'un système conçu pour dérober aux gouvernements nationaux le pouvoir de poursuivre les objectifs nationaux pour lesquels leur électoralat les a mandatés. Comme nous l'avons déjà vu au cours des quelque dix-huit mois

d'appartenance, la Communauté ne bafoue les intérêts vitaux d'aucun État membre et ne le peut d'ailleurs pas. Elle permet par contre à tous d'exploiter les opportunités économiques et politiques que leur offre l'appartenance et garantit à chacun un juste équilibre d'avantages réciproques.

De vastes perspectives politiques

Nous ne devons jamais oublier les vastes perspectives politiques qu'offre l'appartenance. Dans la Communauté, nous sommes bien placés pour servir non seulement nos propres intérêts nationaux, mais aussi pour mettre en avant ceux de nos amis et alliés traditionnels du Commonwealth et d'ailleurs. Comme Sir Alec Douglas-Home l'a dit: «Je crois en la Communauté. Je crois en une Grande-Bretagne forte, je crois en une Europe unie, tout cela est compatible et, de surcroît, nécessaire». En coopération avec nos partenaires de la Communauté, nous pouvons faire face aux problèmes de l'innovation et du développement technologiques, alors qu'il s'agirait de défis trop grands à relever pour chacun de nous pris isolément. Nous pouvons agir ensemble pour améliorer l'environnement européen. Ensemble, nous pouvons faire plus pour aider les pays les plus pauvres dans le monde que ce que chacun de nous pourrait faire individuellement. Et nous disposons d'un cadre institutionnel dans lequel – si la volonté y est – nous pouvons nous entraider efficacement.

De plus, alors qu'aujourd'hui le monde attend de plus en plus de la Communauté qu'elle s'exprime d'une seule voix, des esprits sages parmi les Européens réalisent que ce n'est que par l'unité que nous pouvons retrouver aux yeux du monde l'autorité et l'influence que nous avons perdues individuellement, en tant que nations.

3. L'argument économique

Nouvelles considérations économiques

Lorsque nous avons plaidé pour l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté européenne, nous avons conclu que notre efficacité et notre compétitivité s'en trouveraient tellement améliorées que nous connaîtrions un plus haut degré de croissance économique, ce qui nous permettrait non seulement de payer le prix de l'adhésion, mais aussi de rehausser véritablement notre niveau de vie. C'était en 1971. Nous sommes à présent à la moitié de l'année 1974 – plus de dix-huit mois après que la Grande-Bretagne a rejoint la Communauté, dans des circonstances économiques radicalement différentes de celles qui prévalaient avant que n'éclate la dernière guerre au Proche-Orient – et, inévitablement, c'est sous un jour nouveau que nous devons envisager les avantages économiques de l'appartenance.

Cela ne veut pas dire que les arguments en faveur d'une appartenance britannique basée sur ce que l'on appelle les effets dynamiques aient été réfutés par les événements. Il aurait été trop tôt pour émettre un jugement final sur la question, même si l'époque n'avait que peu changé. Premièrement, nous n'obtiendrons la levée complète des barrières douanières qu'en 1977. Deuxièmement, la plupart des industries – même avec les incertitudes qui leur portent atteinte et qui découlent de la menace d'un retrait – ont besoin de temps pour organiser leur développement vers de nouveaux marchés.

Ce que nous devons faire, c'est réévaluer les grands avantages d'une appartenance complète à la

Communauté qui, comme pour les autres pays européens qui y sont liés, nous apporte la plus grande zone de libre-échange dans le monde libre, qui dispose de capacités agricoles lui permettant de quasiment se satisfaire elle-même en nourriture et aliments pour animaux, et qui a la puissance financière et monétaire nécessaire pour négocier de manière efficace dans les discussions économiques internationales.

L'inflation et la récession

Nous vivons à présent dans un monde fortement soumis à l'inflation, où il n'est possible de combattre les problèmes de l'inflation mondiale qu'en agissant efficacement au plan international. Aller dans ce sens est toujours difficile, surtout si l'on prétend traiter avec un grand nombre d'États-nations techniquement souverains et autonomes. Toutefois, cela devient sensiblement plus facile si l'on prend des mesures dans le cadre d'une véritable communauté de nations qui agissent ensemble pour le bien commun. Et c'est précisément ce que la Communauté européenne peut faire.

Tout aussi alarmants dans ce monde incertain sont les dangers d'une possible récession internationale qui serait provoquée par des États-nations agissant pour leur propre compte et cherchant à remédier à leurs très importants déficits pétroliers en les transmettant à d'autres pays. Cet objectif à courte vue, égoïste et finalement suicidaire, pourrait se concrétiser au travers d'une déflation axée sur la concurrence et la dévaluation, comme dans les années 1930, avec les résultats désastreux et généralisés que l'on sait. Il est évident que le monde libre doit faire tout ce qu'il peut pour empêcher la résurgence de telles politiques du chacun pour soi, menant à une récession internationale calamiteuse qui s'accompagnerait de conséquences épouvantables pour l'emploi et même pour la sécurité nationale. La Communauté européenne peut nous aider à nous préserver du danger de tels développements, peut mettre en œuvre des mesures pratiques pour assister les États membres affrontant des difficultés financières graves, et le fait effectivement, comme nous l'avons vu avec l'Italie il y a quelques mois.

Approvisionnement en énergie et en nourriture

Deux autres arguments forts en faveur de l'appartenance à la Communauté tiennent aux questions vitales des approvisionnements en énergie, en ressources naturelles et en nourriture. Premièrement, de par sa puissance commerciale et financière, la Communauté élargie est l'un des deux plus puissants ensembles marchands du monde libre. Cela est particulièrement important dans le domaine vital des approvisionnements en pétrole, puisque tant d'États membres dépendent tellement des sources d'énergie importées. Mais cela pourrait bien devenir tout aussi important dans le secteur des matières premières industrielles, étant donné que de plus en plus de pays producteurs cherchent à imiter l'exemple de l'OPEP. Dans les efforts embryonnaires que fait la Communauté pour définir une position commune vis-à-vis du Proche-Orient, nous avons déjà vu les premiers fruits de l'unité européenne à cet égard, et il y a maintenant de bonnes raisons de supposer, à la suite de la levée de l'embargo pétrolier arabe imposé aux Pays-Bas, que la Communauté dans son ensemble sera capable de développer une relation mutuellement bénéfique avec les pays producteurs de pétrole.

Le second argument se rapporte à l'approvisionnement en nourriture. Pour le moment, la Politique agricole commune de la Communauté européenne est largement critiquée.

Personne n'a jamais prétendu qu'elle devait rester à jamais inchangée. Comme Harold Wilson l'a dit lorsqu'il a lancé notre demande d'adhésion à la Communauté en mai 1967, nous pouvons influencer la Communauté si, et seulement si, nous sommes à l'intérieur. Toutefois, avant de succomber à la tentation de condamner la PAC à tous crins, nous devons nous rappeler du rôle qui a été et qui continue d'être le sien en matière de stabilité des prix et de sécurité de l'approvisionnement dans la Communauté européenne. Comme M. Callaghan l'a dit à Luxembourg le 4 juin 1974 en sa qualité de ministre des Affaires étrangères: «Elle peut apporter une garantie d'approvisionnements à des prix connus, dans un monde où les prix aussi bien que la disponibilité peuvent s'avérer imprévisibles».

Elle a déjà contribué à contrôler les prix du beurre, du fromage, du pain, de la viande de bœuf et du sucre pour la ménagère britannique, et – ce qui est peut-être plus important encore à long terme – à modérer le prix des aliments pour animaux, qui fut la principale cause de l'augmentation des prix au détail payés par le consommateur.

Il n'y a plus aujourd'hui de nourriture bon marché dans le monde, comme l'a reconnu sans ambages M. Callaghan devant la Chambre des Communes cet été, de sorte que nous ne pouvons espérer revenir à la situation qui prévalait dans les années 1960, lorsque notre pays pouvait tirer avantage de prix mondiaux de la nourriture historiquement bas. Dans le monde d'aujourd'hui, c'est la pression que la croissance démographique exerce sur les approvisionnements alimentaires, jointe au mouvement défavorable de nos termes de l'échange, qui rendent la Grande-Bretagne de plus en plus vulnérable aux effets de la précarité de la situation alimentaire dans le monde. Dans un tel contexte, nous avons tout intérêt à nous ménager un accès sûr aux abondantes capacités d'approvisionnement de la Communauté élargie, laquelle est déjà autosuffisante dans la plupart des productions agricoles clés.

La nourriture est la source d'énergie la plus fondamentale pour l'activité humaine et, à une époque où l'équilibre alimentaire mondial est précaire et où il n'y a pas de fonds régulateur auquel faire appel dans l'éventualité d'une autre mauvaise récolte telle que celle de 1972, nous devrions reconnaître les avantages bien réels de notre appartenance à la Communauté.

Ces arguments économiques peuvent apparaître, dans leur forme et leur présentation, comme différents de ceux que nous avons avancés en 1971, mais personne ne niera qu'il nous faut maintenant faire face à un nouveau monde où l'inflation est mondiale, où les ressources sont rares et où l'économie est incertaine. Dans un tel monde, nous devrions exploiter plutôt que rejeter les avantages énormes de l'appartenance à une Communauté européenne puissante et largement auto-suffisante. Nous devrions voir que nos exportateurs continuent de bénéficier d'un accès permanent et sans restriction à notre nouveau marché intérieur européen de quelque 300 millions de personnes. Ce n'est que de cette façon que nous pouvons garantir les bases économiques indispensables à notre prospérité future.

4. Les dangers du retrait

La perte d'avantages tangibles

Si les arguments en faveur du maintien de la Grande-Bretagne au sein de la Communauté sont

solides, ceux contre le retrait britannique le sont encore plus. Premièrement, notre pays perdrait tous les avantages économiques tangibles qui peuvent découler de l'appartenance. Nous ne bénéficierions plus des sommes versées par le Fonds social européen qui, en 1973, nous a versé près de 24 millions de livres sterling, ce qui représentait près du tiers du montant versé à l'extérieur cette année-là. Cet argent fournit une aide financière communautaire bienvenue pour le reclassement des travailleurs au chômage et pour l'assistance aux personnes handicapées ou âgées, aux jeunes et aux femmes qui travaillent. Nous ne serions plus susceptibles de recevoir le soutien de la Banque européenne d'investissement, qui nous a fait bénéficier en 1973 de prêts d'un montant de 32,5 millions de livres à un taux d'intérêt de 8,5 % – soit un taux légèrement supérieur à la moitié du taux international actuel. Ces prêts constituent une assistance financière utile pour des projets tels que l'extension, à Llanwern, dans le sud du Pays de Galles, d'une aciérie aux normes britanniques (*British Standard Channel*, BSC) ou la construction d'une nouvelle centrale électrique à Peterhead (Aberdeenshire). Nos sidérurgistes ne bénéficieraient plus des fonds communautaires qui leur sont accordés en cas de chômage. Nos mineurs ne bénéficieraient plus des subventions communautaires qui aident les charbonnages de Grande-Bretagne (*National Coal Board*, NCB) à mener des recherches sur la sécurité minière et les maladies de la mine. Enfin, et cela n'est certainement pas le moins important, nos régions ne pourraient plus bénéficier des aides du Fonds de développement régional de la Communauté, un projet qui, même s'il n'est pas encore concrétisé, a vu sa création faire l'objet d'un accord de principe, et qui pourrait bien être opérationnel dans un avenir proche si nous gardons le sens des priorités, et si nous les organisons bien et si nous démontrons la volonté politique nécessaire pour réussir.

Les menaces sur les exportations et l'emploi

Deuxièmement, le retrait britannique de la Communauté causerait bien des dégâts à nos exportations et, partant, à nos espoirs d'une croissance alimentée par les exportations. Nos industries exportatrices se retrouveraient en dehors d'un vaste «marché domestique» de près de 300 millions de personnes, qui absorbe à l'heure actuelle 32 % de nos exportations totales et qui se développe plus rapidement qu'aucun autre de nos marchés d'exportation. Naturellement, si la Grande-Bretagne se retirait, nous continuerions d'exporter nos marchandises vers le Continent, mais nous ne pourrions plus être en compétition sur une base d'égalité avec nos concurrents de la Communauté. Nos produits auraient à surmonter de très solides barrières non tarifaires. Nous ne sommes pas assurés du fait que les Huit ne réactiveraient pas leurs tarifs extérieurs contre nous, particulièrement dans certains secteurs où l'industrie britannique est hautement compétitive, comme les moquettes, les véhicules commerciaux et les télécommunications. Mais le plus important est que les intérêts de l'industrie britannique ne seraient pas pris en compte lorsque le Conseil des ministres prendrait des décisions vitales modifiant les termes et les conditions du commerce dans le Marché commun. Cela toucherait particulièrement le domaine majeur des normes harmonisées pour les produits industriels et les services, et cela nous placerait dans une situation vraiment désavantageuse vis-à-vis de nos concurrents sur le continent.

Au vu de ces sérieuses menaces qui pèsent sur notre avenir économique, il n'est pas du tout surprenant de constater que l'opinion du monde des affaires et de l'industrie est très largement et très fortement opposée au retrait britannique. Un sondage réalisé vers la fin de l'année dernière pour *The Economist* a montré que 84 % des plus grandes compagnies britanniques espéraient bénéficier à long terme de l'appartenance et que 78 % s'attendaient à souffrir d'un éventuel retrait de la Grande-Bretagne. Il s'agit juste d'un témoignage qui souligne la folie d'un retrait britannique,

une tournure des événements qui mettrait en péril non seulement nos exportations et nos perspectives d'investissements, mais aussi nos emplois et nos revenus.

L'Association européenne de libre échange (AELE) ou le Commonwealth ne sont pas des alternatives

Troisièmement, un retrait britannique n'ouvrirait pas la route à une zone de libre-échange européenne plus large, du genre de celle que M. Mauling tenta vainement de créer à la fin des années 1950. Soyons bien convaincus de ce point fondamental. Bien sûr, certains avancent toujours que nous pourrions négocier des arrangements commerciaux avec la Communauté, qui nous garantiraient un accès total et sans restriction au marché des Huit, sans que nous ayons à payer le moindre coût d'adhésion pour contribuer au budget de la Communauté. Ce ne sont guère plus que des vœux pieux, puisque notre économie n'est absolument pas comparable aux économies de ceux de nos anciens partenaires de l'AELE, comme la Norvège, qui ont conclu des accords de libre-échange avec la Communauté, et puisque nos huit partenaires communautaires ne seraient certainement pas disposés à faire montre de la moindre générosité à l'égard d'un pays qui viendrait juste de les désertier. De plus, il ne faudrait pas supposer que le Danemark ou l'Irlande – les deux partenaires de l'AELE qui ont adhéré à la Communauté avec la Grande-Bretagne en 1973 – seraient disposés à sortir de la Communauté juste parce que nous aurions décidé de le faire. Il est probable que ces deux pays voudraient rester membres de la Communauté pour protéger leurs intérêts dans le marché communautaire, bien plus grand et plus prospère. Ils ne tireraient aucun bénéfice d'un lien avec une Grande-Bretagne repliée sur elle-même et sur le déclin.

De même, nous ne devrions pas nous faire d'illusions et penser qu'il nous serait possible de ressusciter les arrangements entre la Grande-Bretagne et le Commonwealth, du genre de ceux qui existaient avant notre adhésion à la Communauté. Même lorsque nous étions en dehors de la Communauté, nos schémas commerciaux changeaient rapidement. S'il avait été possible de créer à l'intérieur du Commonwealth un marché commun avec toutes les caractéristiques de la CEE – un tarif commun et tout le reste –, nous l'aurions fait il y a cinq ans. Mais cela ne fut jamais possible. En l'occurrence, les autres pays du Commonwealth ont eu plus d'une décennie pour s'adapter au projet britannique d'adhésion à la Communauté, puis à sa concrétisation actuelle, et ils ont adopté de toutes sortes de façons une attitude plus réaliste et positive que certains, dans notre pays. Pendant ce temps, dans le cadre des garanties que donne le traité d'adhésion, déjà vingt pays en développement du Commonwealth sont engagés dans des discussions avec la Communauté pour négocier un renouvellement de la convention de Yaoundé, et tous les pays développés du Commonwealth ont conclu ou négocient en ce moment des arrangements commerciaux pour protéger leurs intérêts.

Il est probablement juste de dire qu'aucun pays du Commonwealth ne souhaite aujourd'hui que la Grande-Bretagne se retire de la Communauté; mais si toutefois nous devons le faire, nous constaterions que presque tous préféreraient développer des relations commerciales avec les Huit plutôt que d'essayer de revenir à l'époque du système de préférence du Commonwealth avec la Grande-Bretagne. Naturellement, ils espèrent ne pas devoir affronter un tel choix, mais si la Grande-Bretagne devait faire la folie de se retirer de la Communauté, les pays du Commonwealth désireux de développer des relations commerciales avec nous plutôt qu'avec une Communauté prospère et dynamique de quelque 200 millions de personnes ne se bousculeraient pas au portillon. En effet, même la Nouvelle-Zélande, dont les producteurs de produits laitiers ont assurément

obtenu des conditions très correctes en 1971, a diversifié à présent ses liens commerciaux dans la direction qu'elle souhaitait et d'une manière presque irréversible, ce qui fait qu'elle réserve aujourd'hui 75 % de ses exportations de produits laitiers à des marchés autres que la Grande-Bretagne. Le monde a évolué depuis les années 1960 et les pays du Commonwealth ont été réalistes et lucides dans l'accompagnement de ce changement.

Les dangers de l'affaiblissement par l'isolement

Sans véritable perspective de revenir à un Espace européen de libre-échange (EELE), ce qui entraînerait le délitement de tout ce que la Communauté a réalisé jusqu'à présent, et sans demande claire de la part d'aucun pays membre du Commonwealth de revenir au système de préférence du Commonwealth, il est donc pratiquement certain que le retrait britannique de la Communauté mènerait à un dangereux isolement économique et politique, qui entraînerait les conséquences les plus graves pour notre pays. D'un point de vue économique, cela nous priverait de la force de négociation considérable qui nous vient de l'appartenance et de notre garantie d'accès aux approvisionnements agricoles de la Communauté à des prix stables. Dans un climat international dangereux d'inflation et d'incertitude économique, il serait d'autant plus difficile pour n'importe quel gouvernement britannique de protéger les intérêts économiques vitaux de sa population.

D'un point de vue politique, cela nous rendrait vulnérables à des dangers qui, même s'ils sont difficilement quantifiables, n'en restent pas moins bien réels. Quels que soient les défauts actuels de la Communauté, il doit être clair que tout gouvernement britannique sera bien mieux placé pour garantir la sécurité de notre pays et contribuer efficacement à la sécurité du monde libre dans son ensemble si nous restons au sein de la Communauté européenne, plutôt que de la quitter en nous repliant sur une position d'isolement conduisant à la faiblesse. Soutenir l'idée d'un retrait serait un manquement au devoir et un renversement de toute la politique étrangère britannique menée par nos gouvernements successifs.

5. Notre avenir en Europe

Le retour en arrière du Parti travailliste

Nous, Britanniques, ne devrions pas gaspiller le temps et l'énergie de nos partenaires de la Communauté en persistant dans la version travailliste de la renégociation. Si ce processus est mené avec des intentions sérieuses, alors il serait très largement préférable de ne pas agir en laissant planer la menace de notre retrait. Mais s'il n'a d'autre but que de servir les intérêts partisans et à court terme de l'unité du Parti travailliste, la tâche bien plus importante de construire une communauté européenne digne de ce nom s'en trouverait entravée. Le processus de renégociation que le gouvernement travailliste a présenté jusqu'ici est essentiellement tourné vers le passé et ne contribue en rien à l'évolution future de la Communauté. Au lieu de rabâcher le passé et de bricoler les conditions d'adhésion de 1971, le gouvernement travailliste devrait s'attacher à travailler sur les grandes lignes de notre avenir européen.

Les politiques économiques nécessaires

Le premier objectif auquel nous devrions travailler est celui d'une plus étroite unité économique

dans la Communauté. C'est essentiel si nous voulons construire les fondations économiques indispensables sur lesquelles s'appuieront toutes nos autres politiques. Ce n'est que par le biais d'une unité économique renforcée que la Grande-Bretagne et les autres États membres pourront adopter des mesures efficaces pour contenir l'inflation mondiale et se prémunir contre la récession internationale. Le chancelier de l'Échiquier devrait encourager ses homologues de la Communauté à élaborer des procédures efficaces permettant à la Communauté de parler d'une seule voix lors des discussions monétaires internationales, pour ainsi déployer sa puissance financière considérable au service de la stabilité monétaire. Il devrait aussi essayer d'obtenir de ses homologues de la Communauté qu'ils s'engagent fermement contre les restrictions nationales aux échanges commerciaux, qui se sont récemment révélées nécessaires en Italie. Si un tel accord ne peut être atteint que sur la base d'un engagement réciproque ferme de tous les États membres à agir rapidement et dans l'unité pour assister n'importe lequel d'entre eux qui ferait face à de sérieuses difficultés économiques, alors le chancelier de l'Échiquier devrait presser ses collègues de s'engager en ce sens et de renforcer la crédibilité de cet engagement en offrant la plus grande part de leurs réserves nationales en garantie de toute future opération d'assistance de la Communauté.

Dans ce cadre d'une progression vers une unité économique plus étroite, nous devrions peser de tout notre poids en faveur de l'élaboration d'une politique communautaire régionale à part entière. C'est précisément ce que M. Heath a fait à Paris en octobre 1972 et c'est à ce sommet que fut prise la décision de mettre sur pied un Fonds communautaire de développement régional avant la fin de l'année dernière. Malheureusement, il s'est révélé impossible de garantir la mise en place du fonds dans le contexte délicat créé par la crise énergétique de l'hiver dernier. Toutefois, maintenant que la Communauté navigue dans des eaux un peu plus calmes, le gouvernement britannique ne devrait pas perdre de temps et devrait faire tout ce qui est en son pouvoir pour lancer une nouvelle tentative visant à la mise en place du fonds régional. Ce fonds pourrait avoir, dans un premier temps, des proportions modestes, mais l'essentiel est qu'il soit installé tout en veillant à ce qu'il possède le potentiel nécessaire à son développement au cours des prochaines années. Un tel fonds sera un élément essentiel d'une progression large vers une unité économique plus étroite et un gage reprenant l'intention originelle de la Communauté, exprimée dans le préambule au traité de Rome, «de renforcer l'unité de [ses] économies [nationales] et d'en assurer le développement harmonieux en réduisant l'écart entre les différentes régions et le retard des moins favorisés».

Un autre objectif important que nous devons poursuivre est celui d'une politique industrielle globale pour la Communauté prise comme un tout. Compte tenu des dangers de récession internationale, nous avons besoin d'un nouvel engagement britannique et communautaire face à un certain nombre de changements fiscaux, légaux et techniques, qui permettra à nos producteurs de produits manufacturés de prendre conscience de tout le potentiel du vaste «marché intérieur», et qui encouragera la formation d'entreprises vraiment européennes à une échelle leur autorisant d'entrer en concurrence sur un pied d'égalité avec les entreprises géantes des États-Unis et d'ailleurs. Il ne s'agit pas de poursuivre une politique du gigantisme pour le gigantisme. C'est une politique visant à s'assurer d'avoir notre part en tant qu'Européens dans toute la gamme des activités liées aux affaires et à l'industrie. En ce sens, c'est autant une politique en faveur de la sécurité de l'emploi que n'importe quelle mesure susceptible d'être adoptée dans la rubrique des politiques sociales.

Toutefois, à la lumière des importants événements qui se sont déroulés depuis l'éclatement de la guerre du Yom Kippur, l'automne dernier, l'objectif le plus important pour nous est peut-être de poursuivre une véritable politique communautaire de l'énergie. Il est intéressant de rappeler que

c'est M. Heath qui a demandé qu'«une politique énergétique pour la Communauté élargie soit conçue, qui vise à faire le meilleur usage des ressources disponibles et des technologies que maîtrise la Communauté», un appel qui remonte à 1972. Cette politique doit à présent être développée et mise en pratique sur une base véritablement communautaire. Nous, Britanniques, pourrions sans aucun doute y contribuer largement au regard de nos ressources en pétrole et en gaz, et de nos liens historiques avec de nombreux pays producteurs de pétrole au Moyen-Orient. C'est un domaine dans lequel nous pouvons négocier en position de force à l'intérieur de la Communauté et nous attendre à jouer une influence majeure. Aucune doctrine illusoire de nationalisation par principe, aucune conception erronée de la relation entre la politique communautaire et la politique nationale ne doivent nous empêcher de faire du secteur de l'énergie un candidat de premier choix pour une nouvelle initiative britannique dans la Communauté.

Il va sans dire que nous devrions avoir aussi parmi nos principaux objectifs que la Communauté continue d'attacher une grande importance au bien-être que procure la vie moderne. Cela ne veut pas dire que nous, Conservateurs, ayons l'intention d'établir un énorme État-providence à l'échelle communautaire – loin de là. Cela veut toutefois dire que dans tous nos efforts pour améliorer les performances économiques de la Communauté, nous ne devrions jamais perdre de vue la dimension sociale et humaine de la croissance économique et même de la récession économique. Nous devrions par conséquent réaffirmer les engagements pris au sommet de Paris en matière de politique sociale et étendre le domaine des initiatives adoptées dans le Programme d'action sociale. Cela signifie que nous devrions appuyer l'élargissement du Fonds social, et une politique coordonnée de l'emploi et des formations professionnelles. Nous devrions faire tout ce qui est possible pour améliorer les conditions de travail, notamment le statut des femmes, et nous ne devrions plus retarder la mise en œuvre d'une version appropriée de la proposition de la Commission en faveur de la participation des travailleurs dans l'industrie. Dans tous ces domaines et dans d'autres encore, nous devrions veiller à ce que la Communauté continue d'aider les travailleurs ordinaires face aux problèmes auxquels ils sont confrontés dans leur vie quotidienne.

Les évolutions politiques nécessaires

Alors qu'il est quasiment insensé, dans le monde interdépendant d'aujourd'hui, d'essayer de séparer les questions économiques et politiques, il est bon de rappeler aux gens les avantages politiques d'une unité européenne plus étroite. Ces avantages deviendront de plus en plus apparents à mesure que les États membres de la Communauté parviendront à atteindre des positions communes sur un nombre croissant de questions. Nous avons déjà réussi quelque peu à travailler à une politique étrangère européenne commune. Les exemples qui viennent à l'esprit sont la position commune adoptée par les Neuf à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), la position commune mise en place dans nos relations avec les pays arabes producteurs de pétrole, et l'utile accord relatif à la procédure sur les méthodes de consultation avec les États-Unis. À l'avenir, nous devons étendre et renforcer ce modèle de coopération, et l'appliquer à toutes les grandes questions internationales qui se posent aujourd'hui.

Nous, Britanniques, devrions aussi faire tout ce que nous pouvons pour développer et renforcer les institutions démocratiques de la Communauté. Nous devrions continuer de contester le Parti travailliste pour son boycott mesquin et incessant du Parlement européen, particulièrement à la lumière de la dernière signature de la déclaration anglo-italienne de 1969. Nous devrions cependant bien accueillir le fait que le Conseil des ministres s'est récemment mis d'accord sur une extension

des prérogatives du Parlement européen et nous devrions voir que le plus grand mérite de cette évolution revient à Peter Kirk et sa délégation conservatrice.

Le renouveau de l'idéal européen

Ce dont nous aurons besoin au cours des mois cruciaux à venir, c'est d'un renouveau de l'idéal européen sur une base pratique qui ait des répercussions sur nos existences quotidiennes. À cette fin, nous devons faire tout ce qui est possible pour lever le voile de l'ignorance et de l'incompréhension qui obscurcit encore les buts et réalisations de la Communauté. Nous devons faire en sorte que les Britanniques soient informés des faits. Qu'ils sachent les avantages que l'appartenance à la Communauté nous offre. Qu'ils sachent ce que coûterait un retrait. Il faudrait encourager plus de gens à se rendre à Bruxelles et dans d'autres capitales de la Communauté pour voir comment nos partenaires européens vivent réellement et comment les institutions communautaires fonctionnent dans la réalité. Ce n'est que de cette façon que des jugements peuvent se former, à partir d'une évaluation véritable et réaliste de notre position.

Notre tâche européenne consiste à rien de moins qu'alimenter l'imagination du peuple britannique. Au cours des prochains mois, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour communiquer les avantages à long terme de l'appartenance britannique à la Communauté et les impératifs historiques de l'unité européenne. Garantir l'avenir de l'Europe nécessitera une volonté politique persistante et forte. La récompense que nous attendons est fabuleuse. Une Europe puissante et consciente de ses responsabilités est la meilleure garantie d'un futur stable, pour nous et pour la sauvegarde de la civilisation que nous avons en commun.

Nous appartenons à présent à la Communauté européenne. De là dépend notre avenir. Nous devons faire en sorte de réussir.